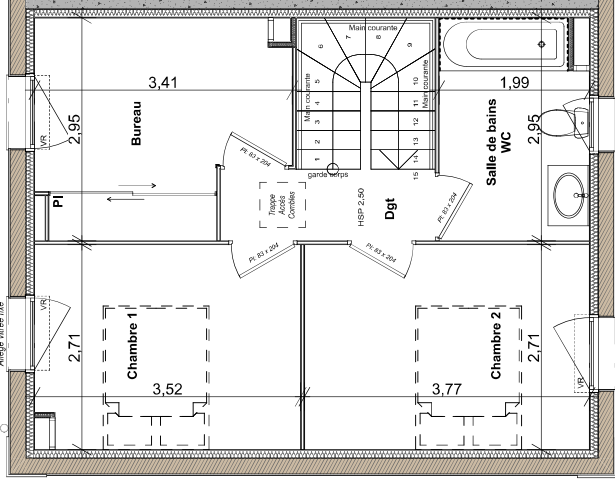
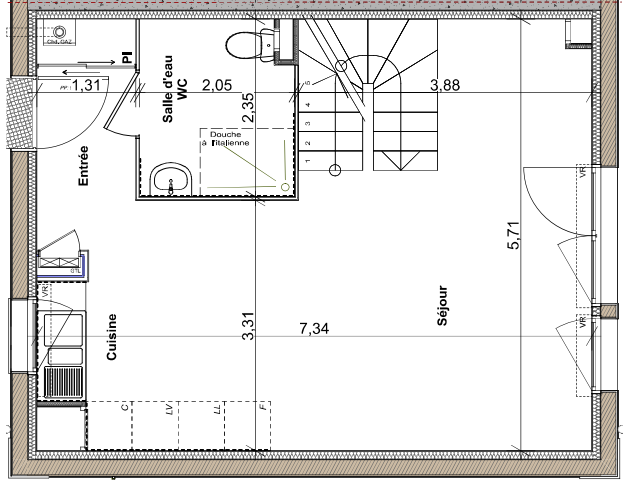


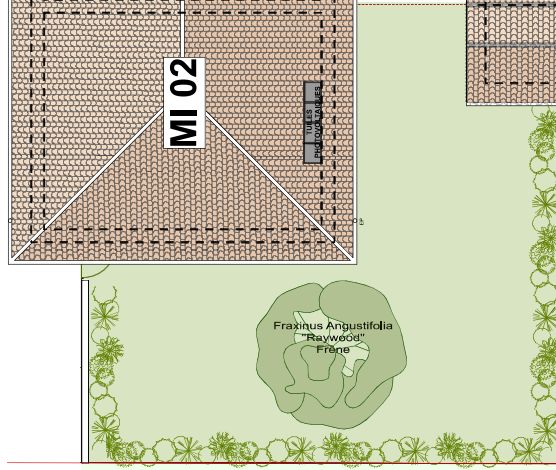
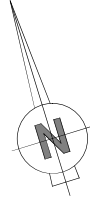
Les indications de ce plan sont essentielles mais prévisionnelles la surface est approximative au sens de l'article L.261-15 et R.261-25 du Code de la Construction et de l'Habitation. Le maître d'ouvrage se réserve le droit d'apporter des modifications dues à des impératifs d'ordre technique ou administratif. Les logements ne peuvent faire l'objet d'aucune modification qui aurait pour conséquence de les rendre non conformes à la réglementation sur l'accessibilité aux personnes handicapées. L'équipement électronique et mobilier indiqués sur les plans ne sont pas fournis.



PLAN R+1 Ech: 1/100



PLAN REZ DE CHAUSSEE Ech: 1/100



PLAN PARCELLE Ech: 1/200

TYPE 3 - MAISON 2

Surfaces Habitables:

REZ-DE-CHAUSSEE:

Entrée + PI
Séjour + Cuisine
Salle d'eau + WC

3,90 m²
29,36 m²
4,65 m²

R+1

Chambre 1
Chambre 2
Bureau + PL
Salle de bains + WC
Dégt

10,21 m²
9,40 m²
8,81 m²
5,68 m²
2,70 m²

Total Habitable:

74,71 m²

Surface Parcelle
Abri Vélos

221,00 m²
3,10 m²